



Projet pédagogique

PERISCOLAIRE

*De la Grèce Antique au Pays
du Soleil Levant ...*

*...Un apprentissage de la
citoyenneté*



Table des matières

Présentation-Contexte.....	4
Le contexte.....	4
Les institutions	4
La structure	5
Les différentes infrastructures incluses dans le projet pédagogique	5
Quelques sites de l'Accueil de loisirs.....	7
Le public.....	8
L'Equipe.....	8
Le constat	8
Les problématiques rencontrées	9
Les périodes d'accueil.....	9
Objectifs et Moyens.....	10
Les intentions pédagogiques du directeur et de son équipe	12
Les objectifs principaux, intermédiaires et quelques exemples de moyens.....	12
Un objectif par trimestre.....	14
Un objectif sur l'année.....	15
Une journée type à L'Accueil de Loisirs	16
Quelles sanctions pour quels motifs ?.....	18
Le rôle de l'animateur.....	18
Le rôle du directeur.....	18
Le rôle de l'assistante sanitaire	18
Les temps périscolaires et les orientations pédagogiques	18
Les mercredis et la loi Blanquer (Plan Mercredis)	19
Les temps extrascolaires et les orientations pédagogiques	20
Activités 2023 (objectifs, moyens, mise en œuvre, évaluation)	22
La quinzaine de l'Enfance 2023.....	23
Projets d'animation et d'activités.....	27
L'évaluation	28
Communication vers les familles.....	28
L'accueil de l'enfant en situation de handicap.....	29
La passerelle « un dispositif particulier en direction des 11-13 ans »	29
Les annexes.....	30

Avant-propos

Le projet pédagogique de « La Virgule » constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que la commune met en œuvre pour les atteindre. Véritable support d'échange et de lien, le projet pédagogique est un moyen d'informer, de comprendre et de participer à la vie de l'Accueil de Loisirs.

Il est émis à destination des familles et pose les fondations de l'action de l'équipe d'animation en conformité avec la volonté des élus qui en ont fixé les valeurs. Ce document constitue également une référence envers les institutions ministérielles puisqu'il peut être évalué et contrôlé par le SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports).

Le projet pédagogique aborde en détail le fonctionnement de la structure tout en restant accessible pour permettre à son lecteur de connaître et de comprendre la vie d'un enfant à l'Accueil de Loisirs. Il est aussi adaptable et modifiable afin qu'il puisse coïncider le plus possible avec les besoins de l'enfant.

Chers parents, vous qui nous confiez vos enfants, c'est avec plaisir que nous vous invitons à prendre connaissance des orientations pédagogiques mises en place. Nous restons à votre disposition pour toutes éclairages sur nos actions.

Coordonnées de Thierry Corbin directeur de la structure :

- 06.78.06.05.39.
- directeur-alsh@lebroc.fr

Coordonnées de Julien Fourny directeur extra-scolaire :

- 06.27.70.20.85
- Julien.fourny@lebroc.fr

Coordonnées de Frédéric Sitjas directeur culture, jeunesse et vie sociale

- 04.92.08.27.30
- dcej@lebroc.fr

Bonne lecture

L'équipe d'animation



Présentation-Contexte

Le contexte

Le Broc est un village perché de l'arrière-pays niçois bordée au nord et à l'est par les vallées de l'Estéron et du Var. Dotée d'un environnement riche et nombreux sites naturels, son centre est typique dont les fontaines, places et ruelles en font sa richesse patrimoniale. Le Le Broc se veut être un village vivant, sympathique et dynamique. En témoignent les nombreux évènements et la vie culturelle intense qui anime la commune. Le territoire de la commune représente un bassin d'emploi important. Le pôle économique de Carros – Le Broc, fort d'être la première zone industrielle du département, ouvre au Broc de grandes perspectives et permet de générer quelques 7500 emplois.

Les institutions

La Caisse d'Allocation Familiale

La Commune est accompagnée par la CAF qui finance les accueils de loisirs et accueils de jeunes car ils permettent de :

- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des adolescents par le développement quantitatif et qualitatif de lieux et de projets de loisirs éducatifs ;
- Répondre aux besoins diversifiés des familles par une meilleure conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Ces accueils proposent des temps de loisirs éducatifs et de pratiques d'activités diversifiées afin de permettre à tous les enfants et adolescents de 3 à 17 ans de vivre ensemble des moments de découverte, de partage et de prise d'autonomie.

Les Caf soutiennent financièrement le fonctionnement et le développement des accueils de loisirs et les accueils de jeunes via les prestations de service (Ps Alsh/accueils de jeunes), les bonus territoire des Conventions territoriales globales (Ctg regroupant les communes de Carros, Gattières, Saint Jeannet, La Gaude et Gilette) et accompagnent le Plan mercredi en bonifiant les nouvelles heures déployées sur le temps du mercredi.

Les prestations de service sont des subventions de fonctionnement calculées par équipement, en fonction de données d'activité et de données financières transmises par les gestionnaires. Au-delà de leur participation financière, les Caf représentent des partenaires structurants dans le développement de l'offre éducative sur les territoires, ruraux et urbains.

Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

Placé au sein des Directions des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports met en œuvre les politiques publiques relatives au développement de la vie associative, aux pratiques sportives et éducatives, à la protection des mineurs et des pratiquants, à la jeunesse, à l'engagement et à l'éducation populaire. Il est l'interlocuteur privilégié des collectivités, des clubs sportifs, des accueils collectifs de mineurs et des associations.

Le collectif ESA « Ensemble Sublimons l'Animation »

Le collectif Ensemble Sublimons l'Animation (ESA) est un collectif de professionnels permanents et vacataires sur le département des Alpes Maritimes né en 2017. L'objectif du collectif ESA est d'initier des dynamiques communes au sein des accueils collectifs de mineurs. A cet effet, le collectif ESA poursuit 3 objectifs de mutualisation des pratiques, d'initiation de projets transversaux et d'appui des professionnels du monde de l'éducation populaire.

La structure

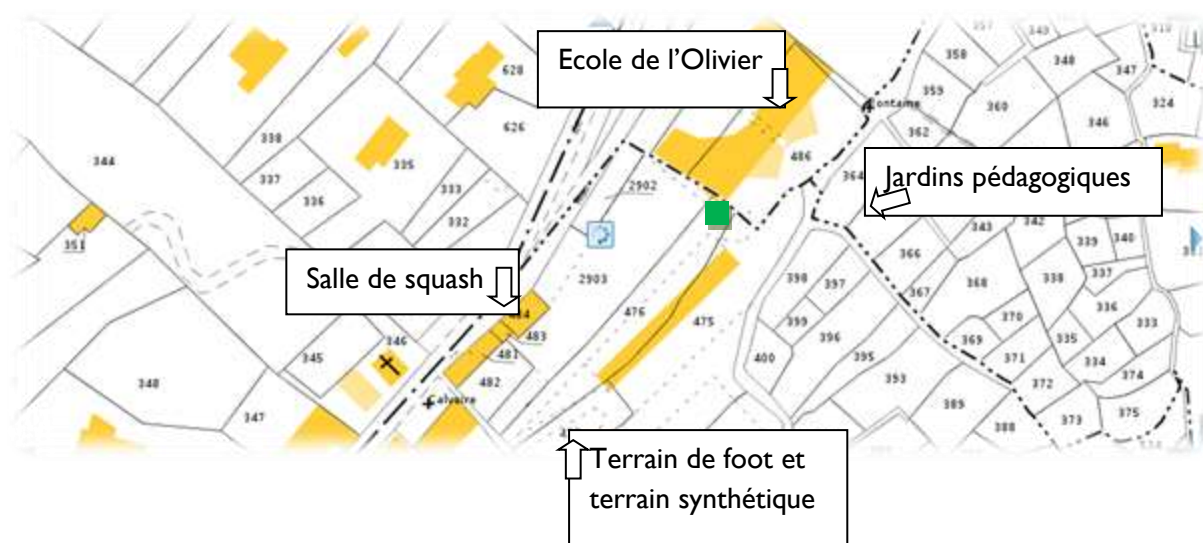
"La Virgule" est le nom de l'accueil de loisirs AL de Le Broc (la virgule en grammaire est une courte pause dans une phrase, elle désigne aussi le moment où l'on souffle en chant ou dans les partitions des instruments à vent). Elle accueille les enfants de la commune, de la NCA et des communes voisines (Bouyon, Conségudes, Bézaudun Les Alpes). La Virgule fait partie des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) de la commune, qui comptent également une crèche et un accueil de jeunes.

L'accueil de loisirs est une structure municipal gérée par la Mairie déclaré auprès du ministère en charge des affaires de la Jeunesse et des Sports sous le numéro suivant : 006ORG0123

Le Maire et les élus à l'Enfance Jeunesse donnent les orientations éducatives au travers du Projet éducatif Communal. Une commission Jeunesse est mise en place afin de connaître les besoins des familles et de faire le bilan des actions passées, elle permet également d'étudier quelques propositions émanant des parents ou des enfants.

L'accueil de loisirs partage ses locaux avec ceux de l'Ecole de L'Olivier située 54 Rue de La Voûte à Le Broc. La Passerelle dispose d'un local dédié sis 84 route de Nice. Afin de permettre un éventail élargi d'activité, nous avons ajouté à cette structure la possibilité d'utiliser la salle de Squash, le terrain multi-activités, le terrain de foot, un jardin pédagogique et le jardin d'enfants se situant dans un périmètre très proche.

Les différentes infrastructures incluses dans le projet pédagogique





L'accueil de loisirs dispose de 5 salles d'activités, d'un dortoir, d'un réfectoire et de 2 cours :

Salle 1 (dite de « l'Appartement ») : elle est destinée aux plus jeunes (3 à 5 ans) et sert également de sas pour l'Accueil des enfants.

Salle 2 (dite « d'éveil ») : C'est une grande salle qui permet les jeux d'intérieur même avec un groupe conséquent.

Salle 3 (dite « salle verte ») : Une petite salle située dans la cour du bas, elle permet les activités calmes par petits groupes.

Salle 4 (dite de « judo ») : elle est totalement matelassée et peut permettre des activités physiques, elle palie au fait que les enfants ne puissent jouer à l'extérieur par temps de pluie.

Salle 5 (dite « polyvalente ») : Cette salle communale pourra servir de lieu d'accueil durant les pauses méridiennes ou l'Accueil du soir

Le dortoir permet à 16 enfants de faire la sieste

Depuis la pandémie, 2 salles sont utilisées comme réfectoire, elles accueillent environ 90 enfants simultanément à table.

Les cours sont toutes deux équipées d'un préau.

Quelques sites de l'Accueil de loisirs



Le public

Le nombre des utilisateurs de l'Accueil de Loisirs peut varier d'une quarantaine à environ 150 enfants. Les enfants qui le fréquentent sont âgés de 3 à 11 ans. Une certaine parité « filles garçons » est observée et aucune règle de fréquentation par genre n'a pu ressortir de nos statistiques. Les enfants sont d'origines sociales très variées et les catégories socioprofessionnelles des familles assez disparates. Des enfants en situation de handicap fréquentent l'accueil de loisirs et une attention toute particulière est désormais donnée à l'accueil de ceux-ci. Les enfants qui habitent le village viennent à l'école à pied, tandis que ceux qui vivent dans « les écarts » bénéficient d'un service de ramassage scolaire.

L'Equipe

L'équipe d'animation est définie en fonction des taux d'encadrements exigés par la réglementation Jeunesse et Sports.

Elle se décline de la manière suivante :

	Taux d'encadrement	Taux d'encadrements dérogatoire PEDT
Matin	10/14 à 4 animateurs	14/18 à 3 animateurs
Pause méridienne	10/14 à 13 animateurs	14/18 à 11 animateurs
Accueil du Soir	10/14 à 6 animateurs	14/18 à 5 animateurs
Mercredis	10/14 à 6 animateurs	
Vacances	8/12 à 6 à 15 animateurs	

Signataire d'un PEDT l'équipe municipale souhaite conserver tout de même les taux d'encadrement non dérogatoire tant que cela est possible. Ainsi l'équipe de l'Accueil de loisirs périscolaire est composée de 1 directeur, 1 adjoint, 4 animateurs permanents, 3 cantinières et 1 personne dédiée au ménage.

En fonction des temps de la journée, l'équipe d'accueil des enfants change, ainsi le matin il faut 4 personnes, 13 personnes durant la pause méridienne et 5 à 6 personnes sur l'accueil du soir. Le mercredi 5 à 6 animateurs sont nécessaires au bon encadrement des enfants.

Pendant les périodes extra-scolaire, 1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire et une équipe qui peut évoluer en fonction du taux d'encadrement sont nécessaires au fonctionnement des vacances.

Le constat

- Depuis la fin des contraintes sanitaires, l'Accueil de loisirs peut à nouveau s'enorgueillir de quelques acquis pédagogiques, ainsi le fonctionnement particulier des temps d'accueil permet d'alterner socialisation identificatoire et non identificatoire (l'adulte est le référent des actions menées auprès des enfants ou l'adulte est juste le garant de la sécurité des enfants et laisse jouer les enfants).

Des apprentissages de savoir, savoirs faire et de savoir être sont dispensés aux enfants dans les temps formels et informels des périodes d'accueil. Les enfants en situation de handicap ont un accueil adapté et en lien avec la loi sur l'inclusion de 2005. (Voir Charte jointe).

- Les crises économiques et sociales, l'inflation, la guerre en Ukraine, la banalisation de la violence, l'usage immodéré des écrans, l'inexorable impact du réchauffement climatique, la

stigmatisation des différences peuvent influencer les enfants et les jeunes, la pédagogie est de mise pour pouvoir leur expliquer, tout en veillant à préserver leur "Enfance"

Les problématiques rencontrées


Depuis près de 2 ans et à la suite de diverses évaluations, il nous apparait que les enfants ont du mal à évoluer dans un cadre de sécurité et de bienveillance. Les règles sont discutées, ignorées ou tout simplement bafouées. Les principes qui définissent le cadre citoyen d'une « petite société » d'un Accueil de loisirs ne sont plus en adéquation avec nos attentes de respect, de sécurité et de condition à l'accession d'autonomie et de liberté de l'enfant.

Les périodes d'accueil

L'Accueil de loisirs périscolaire est ouvert durant les périodes scolaires, soit environ 36 semaines réparties de septembre à juillet et fractionnées par les "petites vacances"

Service-Public.fr FAMILLE

Vacances scolaires 2022-2023



	Zone A	Zone B	Zone C
Zone A	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.		
Zone B	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.		
Zone C	Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse.		

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Du samedi 4 février 2023 au lundi 20 février 2023	Du samedi 11 février 2023 au lundi 27 février 2023	Du samedi 18 février 2023 au lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Du samedi 8 avril 2023 au lundi 24 avril 2023	Du samedi 15 avril 2023 au mardi 2 mai 2023	Du samedi 22 avril 2023 au mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Samedi 8 juillet 2023		

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

À noter

Les académies de Corse et les départements, collectivités et territoires d'outre-mer ont des dates de vacances scolaires spécifiques. Vous pouvez les consulter sur le simulateur de Service-Public.fr.

Les temps périscolaires et extrascolaires s'inscrivent dans la journée d'un enfant de la manière suivante :

Accueil du matin de 7h30 à 8h30

Pause méridienne de 11h45 à 13h35 pour les maternels et 12h00 à 13h50 pour les primaires
Accueil du soir de 16h30 à 18h30
Mercredi de 8h00 à 18h30

Les périodes d'inscriptions :

Les inscriptions aux activités périscolaires ont lieu durant le mois de juin précédent l'année scolaire.

Les temps extrascolaires correspondent aux petites vacances et grandes vacances hormis Noël et les deux dernières semaines d'août.

Accueil de 8h00 à 18h30

Les périodes d'inscriptions :

Les inscriptions aux activités extrascolaires ont lieu six semaines avant la période de vacances

Objectifs et Moyens

Rappel des principaux objectifs du projet éducatif de l'organisateur

Extrait du Projet Educatif communal 2022

Inscrite dans **une philosophie humaniste**, la commune de Le Broc souhaite que le personnel du SEJ axe le projet pédagogique sur des valeurs fortes et partagées de la République. Ces valeurs sont la base du respect de l'autre et du respect du bien commun :

. L'Égalité (valeur sociale)

Egalité des enfants face au règlement.

Egalité des enfants entre eux.

. La Solidarité :

Elle fait naître le sentiment qui pousse tout un chacun à s'apporter une aide mutuelle.

. La Laïcité :

Pilier de la tolérance, elle favorise un climat serein au sein des structures, forme les futurs citoyens à vivre dans un espace civique commun à l'abri des pressions de toute nature.

. La Liberté : (valeur morale)

Accès à l'autonomie, dans le *strict respect de la sécurité de tous*. Il s'agit de faciliter et de promouvoir l'utilisation des facultés de chacun, comme il l'entend, de permettre l'expression libre de sa pensée et de ses opinions sans enfreindre la LOI.

La commune de Le Broc, pour nourrir ces valeurs, a choisi de mettre l'accent sur la culture et le patrimoine local.

La Culture :

Engagée dans une volonté soutenue de partage culturel et d'éducation populaire depuis de nombreuses années, la municipalité souhaite permettre aux enfants, l'accès à la culture et aux arts.



Le Patrimoine local :

La situation particulière du Broc, village perché de l'arrière-pays Niçois, permet aux enfants de comprendre leur patrimoine au travers d'échanges intergénérationnels, de la découverte de l'environnement naturel et bâti.



L'Education à l'Environnement et au Développement Durable :

De nombreuses actions portées par la Mairie en direction de l'écocitoyenneté invitent la population à respecter l'environnement local et sensibiliser les enfants par des temps de médiation. Les actions mises en place au sein de l'école : tri sélectif à la cantine, achat d'un composteur, gourdes métalliques offertes aux enfants pour bannir le plastique, projet « ici commence la mer » avec identification et protection des grilles du réseau d'eau pluviale, « projet tchao mégot » invitation à valoriser les mégots de cigarettes.



Les intentions pédagogiques du directeur et de son équipe

Ici l'objectif éducatif exprimé sous forme de valeur est traduit en objectifs pédagogiques concrets et quantifiables. En fonction des périodes, des observations des animateurs, des décisions de l'équipe municipale et de la direction du Service Enfance et Jeunesse, l'accent sera mis sur quelques-uns de ces objectifs.

Les objectifs principaux, intermédiaires et quelques exemples de moyens

L'égalité va nous inciter à travailler sur la **citoyenneté** :

- Faire comprendre à l'enfant qu'il a des droits et des devoirs
 - Les enfants participeront à l'écriture des règles de vie
 - Les enfants s'exprimeront sur la sanction qui doit être apportée
- Mettre en place un système d'expression démocratique
 - Les enfants participeront à des cercles de paroles
 - Les enfants évalueront les activités
 - Les enfants proposeront des activités
 - Les enfants participeront à l'élaboration de leurs loisirs
- Permettre à l'enfant de comprendre les différences
 - Les enfants seront sensibilisés aux notions de discrimination
 - L'accueil des enfants en situation de handicap sera adapté
 - Les enfants évolueront dans un cadre laïque
- Sensibiliser l'enfant à la conscience terrienne (notion développée par Edgar Morin dans les 7 savoirs nécessaires à l'éducation du futur et qui replace l'enfant comme un acteur écocitoyen de sa planète)
 - L'enfant comprendra les notions de développement durable
 - L'enfant comprendra l'impact qu'il a sur son environnement proche et lointain
- Permettre aux enfants de mieux connaître leur Environnement et se l'approprier
 - L'enfant découvrira son environnement (village et alentours)
 - L'enfant agira sur son environnement de manière responsable

La solidarité engendre un travail sur la **socialisation** :

- Créer du lien social
 - Des espaces et des temps propices à la socialisation seront proposés aux enfants
 - L'enfant participera à des jeux de collaboration
- Amener l'enfant à être à l'écoute de l'Autre
 - L'enfant participera à des jeux de présentation
 - L'enfant participera à des jeux de coopération
- Permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe
 - L'enfant sera invité à participer à des jeux symboliques
 - L'enfant aura la possibilité de se retrouver dans des temps informels (repas, temps calmes)
- Sensibiliser les enfants à l'entraide
 - L'enfant participera aux tâches quotidiennes
 - L'enfant suivra les consignes afin de ne pas léser le groupe
- Permettre à l'enfant d'accepter les différences
 - L'enfant adaptera son comportement au regard de la différence de l'autre
 - L'enfant différent doit être inclus au groupe

La Liberté permet d'envisager de donner aux enfants plus d'**autonomie**

La liberté, c'est de savoir danser avec ses chaînes. F Nietzsche

- Accompagner l'enfant dans ses différentes phases de développement
 - L'enfant pourra faire des choix
 - L'enfant pourra évoluer entre diverses propositions liées à ses aptitudes physiques et/ou mentales
- Rendre les enfants acteurs de leur temps de loisirs
 - L'enfant sera invité à faire des choix d'activités
 - L'enfant pourra faire des choix de sorties
- Respecter et tenir compte des rythmes individuels
 - L'enfant sera entendu par rapport à ses besoins physiologiques (notamment ceux liés à la fatigue ou à l'envie de se dépenser)
- Amener l'enfant à jouir pleinement de sa liberté dans un cadre donné
 - Les temps informels cadrés permettront à l'enfant d'évoluer selon ses envies
 - Les jeux menés seront empreints d'imaginaire
 - Le cadre (la loi) sera donné avant d'initier une activité

Le jeu reste le principal outil à la disposition des animateurs pour tenter d'atteindre les objectifs ci-dessus. Il est codifié et doit comporter une sensibilisation (une accroche), une introduction (mise en place et règles, un développement dans lequel viennent s'insérer les adaptations et une conclusion sans laquelle le jeu n'aurait pas de sens.

		Trimestre 1 SOCIALISATION		Trimestre 2 CITOYENNETE		Trimestre 3 AUTONOMIE	
		Périscolaire	Vacances	Périscolaire	Vacances	Périscolaire	Vacances
PM	Antiquité	AUTOMNE Le Choc des Titans Olympiades		Antiquité	HIVER Astronomie et Espace	Antiquité	PRINTEMPS Des jeux grandeur Nature
Soir							
Mercredi	Déméther et Perséphone Environnement sentier			Ski			

NB : Les autres objectifs ne seront pas oubliés pour autant mais l'objectif principal sera celui décliné par trimestre

Un objectif sur l'année

2024

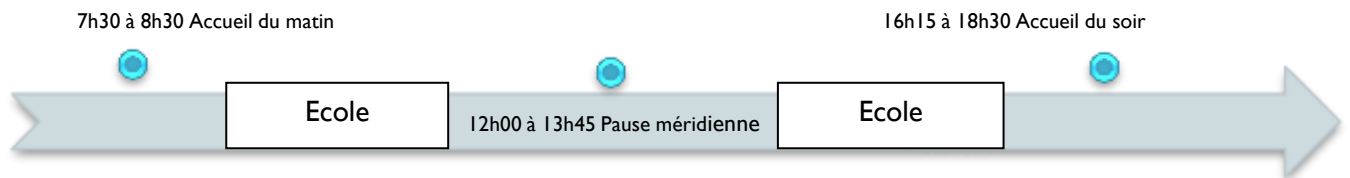
Pour mieux comprendre le cadre, il faut en sortir et le comparer à d'autres, c'est la raison pour laquelle, nombre de nos activités seront réalisées hors les murs de l'école.

		Trimestre 1 CITOYENNETE		Trimestre 2 CITOYENNETE		Trimestre 3 CITOYENNETE	
		Périscolaire	Vacances	Périscolaire	Vacances	Périscolaire	Vacances
		Droits de l'homme, de l'enfant Ecriture Charte du vivre ensemble		Travail sur les différences Travail sur le cadre		Pédagogie de projet, séjour autonome	
PM	Le Japon médiéval et Mangas	AUTOMNE Patrimoine gourmand (Que faire aux alentours ferme, maraicher, apiculteur, environnement)		Le Japon médiéval et Mangas	HIVER Sciences et Technologies	Le Japon futuriste	PRINTEMPS La Micro-Faune et les insectes sociaux
Soir	Charte /Calligraphie			Les Arts martiaux		Technologies expérimentations : Robotique	
Mercredi	Zen Le Sentier (J'aime le Chantier) Autour du Livre Foot			Ski / Arts Martiaux		Sciences et Techniques Foot	

La période estivale de par sa complexité et son organisation particulière fera l'objet de l'écriture d'un projet pédagogique complet, cependant un séjour à Buoux sera proposé en lieu et place de l'ouverture du Clos Martel.

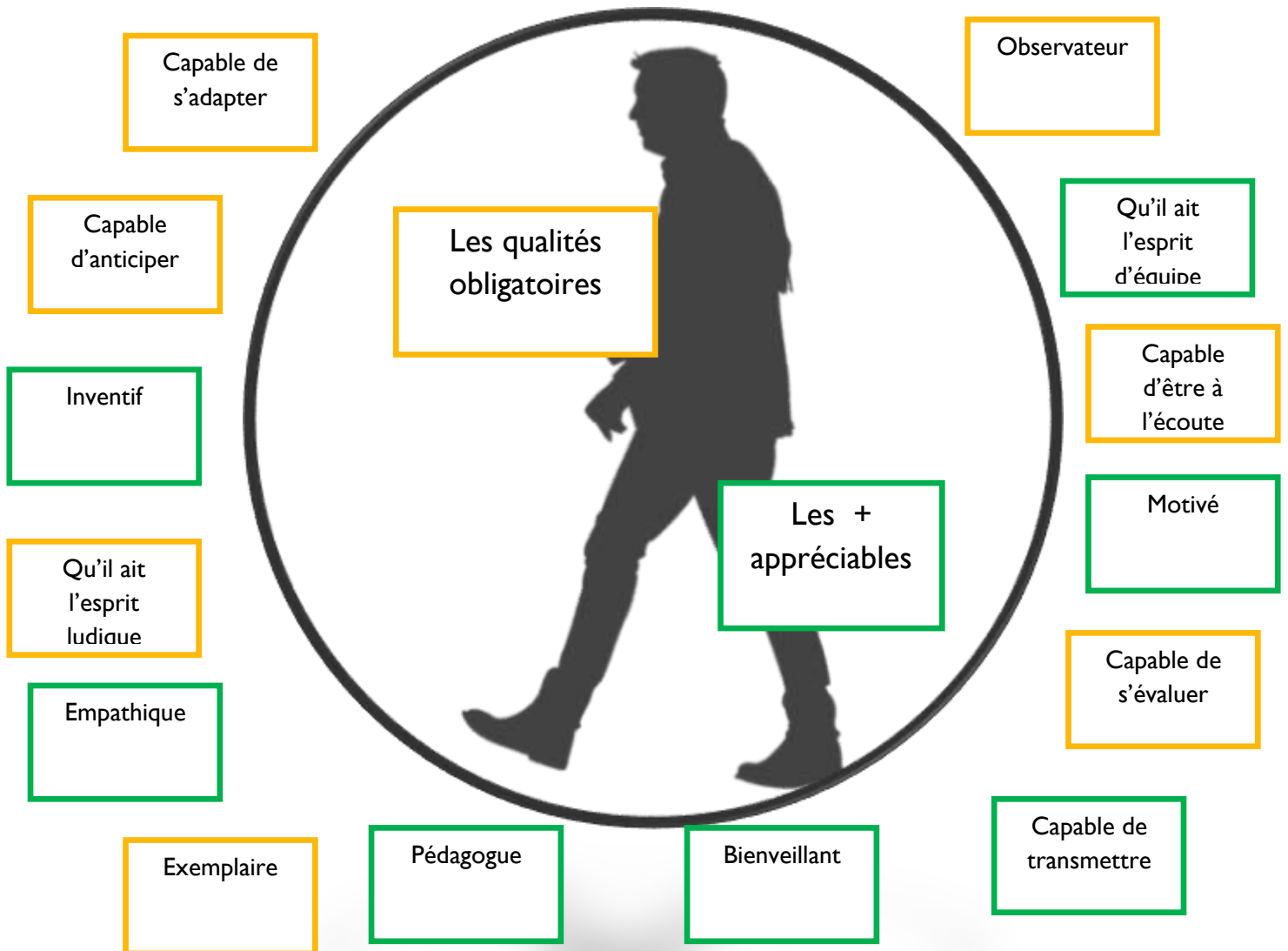
Une journée type à L'Accueil de Loisirs

Durant le temps périscolaire



Durant le temps extrascolaire et mercredi





Selon l'équipe d'animation, l'animateur idéal, c'est lui

Lors des temps de préparation (8 heures /mois) :

- Le directeur ou l'adjoint pédagogique propose une thématique et un cadre d'action aux animateurs.
- L'équipe d'animateurs permanents travaille sur les activités de l'accueil du soir, du mercredi et vacances.

Lors d'une réunion hebdomadaire, le directeur valide ces propositions et réoriente certaines activités si nécessaires. Il appelle et coordonne les intervenants et prestataires. Chaque semaine, le bilan est fait par l'équipe et l'assistante sanitaire informe les animateurs des soins et précautions à prendre avec certains enfants. Les agents de restauration sont intégrés à l'équipe et sont informés des activités, des changements qui pourraient impacter le travail de restauration.

Durant la semaine ponctualité et assiduité.

Chaque animateur se doit d'arriver à l'heure, d'être assidu sur son lieu de travail, d'avoir une tenue et un comportement correct, d'avoir une attitude d'ouverture envers les enfants (être assis sur un banc ne correspond pas à cette attitude). L'usage du téléphone est soumis à validation par la direction.

Chaque animateur connaît le nombre d'enfants sur la structure et qui lui sont confiés, le directeur sait où se trouve chaque groupe et les itinéraires employés. L'adjoint pédagogique organise les actions sur le terrain.

Tout incident doit être rapporté au directeur ou à l'adjoint pédagogique

Quelles sanctions pour quels motifs ?

Toute activité comporte un cadre et chaque enfant y a des droits et des obligations. Ce cadre n'est pas rigide et peut évoluer en fonction de la prise de risques que l'animateur veut faire prendre aux enfants, il est cependant limité par tous les textes de loi ou de réglementation en particulier ceux de la SDJES. Tout manquement à ces obligations, en particulier, s'il entraîne de l'irrespect envers autrui ou au bien commun sera sanctionné. La sanction ne concerne que l'acte et pas l'enfant. Chaque sanction est accompagnée de l'obligation de réparer.

L'animateur donne un cadre et rappelle les règles inhérentes à celui-ci. Il énonce les sanctions possibles si ce cadre est transgressé. Il écoute l'enfant, prend une décision et l'applique. La sanction est décrite et expliquée. Il choisit avec l'enfant la manière de réparer la faute.

Le rôle de l'animateur

- Garantir les différentes sécurités des enfants
- Proposer des animations adaptées aux enfants
- Garantir un travail d'équipe en cohérence avec le projet
- Assurer la gestion des différents moments de la vie quotidienne

Le rôle du directeur

- Assurer son rôle pédagogique
- Assurer son rôle formateur
- Assurer son rôle organisationnel (administratif, réglementaire, budget et alimentaire)

Le rôle de l'assistante sanitaire

- Assurer son rôle sanitaire
- L'assistant sanitaire est en charge de la gestion du stock de désinfectants, de pansements et bandages, de pinces à épiler, de ciseaux et de poches de glace. Il distribue ceux-ci aux animateurs qui disposent de trousse de soins individuelles.
- Il gère les traitements à donner aux enfants (ordonnance obligatoire) et veille au respect des PAI (régimes alimentaires particuliers et protocoles d'intervention).
- Assurer son rôle préventif, informatif et formatif

Les temps périscolaires et les orientations pédagogiques

La journée est rythmée de 3 temps forts autour de l'école

L'Accueil du matin : Il permet aux enfants d'intégrer à leur rythme la journée d'école. C'est le moment pour palier au stress de la séparation pour les plus jeunes. C'est le moment de favoriser les échanges entre les enfants autour de petits jeux. C'est le moment de rassurer. Divers outils sont mis en place pour faciliter l'accès et la vie au centre notamment pour les enfants en situation de handicap.

Un animateur est dédié à l'Accueil de l'enfant tous les matins, il se lève, va l'accueillir, le rassure sur le déroulement de la journée et l'oriente vers les autres animateurs qui proposent des activités calmes aux enfants déjà arrivés. Un animateur accueille les familles, il donne les informations importantes ou en prend et les partage avec l'équipe d'animation et les enseignants, sur le matériel nécessaire ou sur le contenu de la journée, il pointe les présences.

La pause méridienne : elle doit être un temps de convivialité autour de la table, un moment d'échange entre petits et grands. Elle doit donner plaisir à être à table et à manger. C'est aussi un moment de stress pour les enfants car le cadre s'élargit, d'une activité menée, on passe à une autonomie presque forcée. C'est aussi paradoxalement un moment de tranquillité et recentrage sur soi-même pour certains enfants.

Les animateurs demandent aux enfants de se laver les mains. Les animateurs mangent avec les enfants, prennent des initiatives sur les animations à lancer et ramènent au calme le réfectoire lorsque cela est nécessaire. Les animateurs incitent les enfants à goûter et informent sur la bonne alimentation. Les animateurs permettent aux enfants de se lever de table et d'accéder aux lieux aménagés pour le temps calme. Le directeur organise le roulement et assure un flux constant au réfectoire. Les animateurs doivent prévoir un temps de retour au calme (jeux calmes) avant la restitution des enfants à l'équipe enseignante. Ce temps de récréation est un temps pour l'enfant de re-création.

L'Accueil du soir : Les enfants sortent de classe et ont besoin de se recentrer, mais ont également besoin de se dépenser physiquement car c'est l'heure où leur température corporelle augmente. Nous avons donc scindé ce temps en 3 périodes :

- Un temps pour se recentrer, pour échanger sans que l'adulte n'intervienne mis à part pour rappeler le cadre, il coïncide avec le temps du goûter.

Charnière : Un moment pour rappeler les consignes et informer sur les activités à venir

- Un temps d'activités menées, l'adulte devient référent du groupe et invite l'enfant à suivre une activité intellectuelle ou sportive.
- Un temps de retour au calme autour de petits jeux d'intérieurs, de chants. C'est durant ce temps que la plupart des familles viennent récupérer leur enfant.

Nous proposons aux familles dans un premier temps de pouvoir entrer dans la structure 4 fois par mois (un lundi, un mardi, un jeudi, un vendredi) en respectant le protocole Vigipirate. Cela permettra aux parents de voir leurs enfants dans l'activité, d'échanger positivement avec les animateurs et de connaître un peu mieux les locaux où évoluent leurs enfants.

Les animateurs invitent les enfants à se regrouper, distribuent le goûter, formalisent ce temps de convivialité ou de recentrage. Les animateurs proposent des jeux calmes de groupe, un animateur fait le relais entre le directeur à l'accueil des familles et l'enfant à restituer.

Le mercredi : Les enfants sont inscrits à la journée. Les enfants de six ans et plus ont la possibilité de participer à des stages culturels, sportifs, artistiques ou d'éducation à l'environnement ou un atelier spécifique tel que « l'atelier de l'imaginaire ».

Les mercredis et la loi Blanquer (Plan Mercredis)

Introduction plan Mercredis

Depuis la fin des TAP (activités périscolaires menées par des intervenants spécialisés ou des animateurs les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h00 à 16h30), la commune de Le Broc a désiré faire perdurer les apprentissages sur d'autres temps d'accueil. Le plan mercredis lancé par le ministère de l'éducation est venu étayer cette orientation, comme son nom l'indique, sur les temps d'accueil des mercredis. Les mercredis sont dès lors passés dans le temps périscolaire.

Les stages : Ils s'orientent vers des activités d'initiation, de découverte ou de perfectionnements dans des domaines très éclectiques relevant du sport, des arts et de la culture ou de techniques d'EEDD (Education à l'Environnement et au Développement durable)

Les animateurs et intervenants sensibilisent, expliquent, apprennent, présentent. Ils donnent les règles, intéressent les enfants aux sujets abordés, proposent des jeux, des chants, vérifient et aménagent les espaces, responsabilisent les enfants, sanctionnent lorsque cela est nécessaire et adaptent leurs jeux et activités en fonction du groupe ou de l'environnement. Le temps de rangement ou de nettoyage fait bien sûr partie de l'activité.

Les ateliers spécifiques : Ils permettent l'implication des enfants dans la gestion de leurs loisirs. De manière démocratique, les décisions sont prises par la totalité des personnes présentes. Ils sont plutôt adaptés à des enfants de 8 à 13 ans.

Les animateurs continuent d'être le cadre sécuritaire du groupe, ils se déclinent cependant comme un outil mis à la disposition des participants et invitent ceux-ci à être les acteurs de l'atelier. Ils font partie du groupe au même titre que les enfants, excepté lorsqu'ils doivent être les garants de la sécurité. Ils donnent les règles, intéressent les enfants aux sujets abordés, proposent des jeux, des chants, vérifient et aménagent les espaces, responsabilisent les enfants, sanctionnent lorsque cela est nécessaire et adaptent leurs jeux et activités en fonction du groupe ou de l'environnement. Le temps de rangement ou de nettoyage fait bien sûr partie de l'activité.

L'accueil : Il permet aux enfants et notamment aux plus jeunes de participer aux ateliers ouverts et/ou menés par les animateurs.

Les animateurs alternent entre des activités de socialisation non identificatoire et identificatoire (adulte référent ou non de l'atelier mis en place), cela peut être fait dans le cadre d'un thème ou dans une dynamique de projet (ex : les Olympiades). Ils donnent les règles, intéressent les enfants aux sujets abordés, proposent des jeux, des ateliers, des chants, vérifient et aménagent les espaces, responsabilisent les enfants, sanctionnent lorsque cela est nécessaire et adaptent leurs jeux et activités en fonction du groupe ou de l'environnement. Le temps de rangement ou de nettoyage fait bien sûr partie de l'activité.

Les temps extrascolaires et les orientations pédagogiques

La journée est rythmée de la façon suivante :

L'Accueil du matin : Il permet aux enfants d'intégrer à leur rythme la journée. C'est le moment pour palier au stress de la séparation pour les plus jeunes. C'est le moment de favoriser les échanges entre les enfants autour de petits jeux. C'est le moment de rassurer. Divers outils sont mis en place pour faciliter l'accès et la vie au centre notamment pour les enfants en situation de handicap.

Un animateur est dédié à l'Accueil de l'enfant tous les matins, il se lève, va l'accueillir, le rassure sur le déroulement de la journée et l'oriente vers les autres animateurs qui proposent des activités calmes aux enfants déjà arrivés. Un animateur accueille les familles, il donne les informations

importantes ou en prend et les partage avec l'équipe d'animation et les enseignants, sur le matériel nécessaire ou sur le contenu de la journée, il pointe les présences.

Temps fort : c'est un temps qui permet aux enfants de participer collectivement à des activités qui peuvent être culturelles, sportives, manuelles, scientifiques. Elles peuvent se faire sur l'accueil de loisirs ou à l'extérieur de celui-ci. C'est le moment qui favorise les apprentissages et le vivre ensemble.

Les animateurs ont veillé à la préparation de leurs activités en amont. Ils regroupent les enfants par le biais d'un rituel pour les sensibiliser à l'activité qui va suivre, annoncent les règles, veillent à la sécurité, dynamisent le groupe et apportent une conclusion à leur jeu.

Retour au calme : C'est un moment de rassemblement qui permet de revenir au calme
Les animateurs regroupent les enfants en cercle et leur proposent chants ou petits jeux, bilan de l'activité. Ils annoncent les consignes avant le passage à table.

Repas / Temps calme, Temps libre : elle doit être un temps de convivialité autour de la table, un moment d'échange entre petits et grands. Elle doit donner plaisir à être à table et à manger. C'est aussi un moment de stress pour les enfants car le cadre s'élargit, d'une activité menée, on passe à une autonomie presque forcée. C'est aussi paradoxalement un moment de tranquillité et recentrage sur soi-même pour certains enfants. Les plus jeunes des enfants seront invités à un temps de sieste.

Les animateurs mangent avec les enfants, prennent des initiatives sur les animations à lancer et ramènent au calme le réfectoire lorsque cela est nécessaire. Les animateurs incitent les enfants à goûter et informent sur la bonne alimentation. Les animateurs permettent aux enfants de se lever de table et d'accéder aux lieux aménagés pour le temps calme. Un animateur référent de la sieste récupère les doudous avec les enfants, les amène aux toilettes puis au dortoir. Il organisera un rituel de coucher. Puis permettra aux enfants un réveil échelonné.

Temps fort : c'est un temps qui permet aux enfants de participer collectivement à des activités qui peuvent être culturelles, sportives, manuelles, scientifiques. Elles peuvent se faire sur l'accueil de loisirs ou à l'extérieur de celui-ci. C'est le moment qui favorise les apprentissages et le vivre ensemble.

Les animateurs ont veillé à la préparation de leurs activités en amont. Ils regroupent les enfants par le biais d'un rituel pour les sensibiliser à l'activité qui va suivre, annoncent les règles, veillent à la sécurité, dynamisent le groupe et apportent une conclusion à leur jeu.

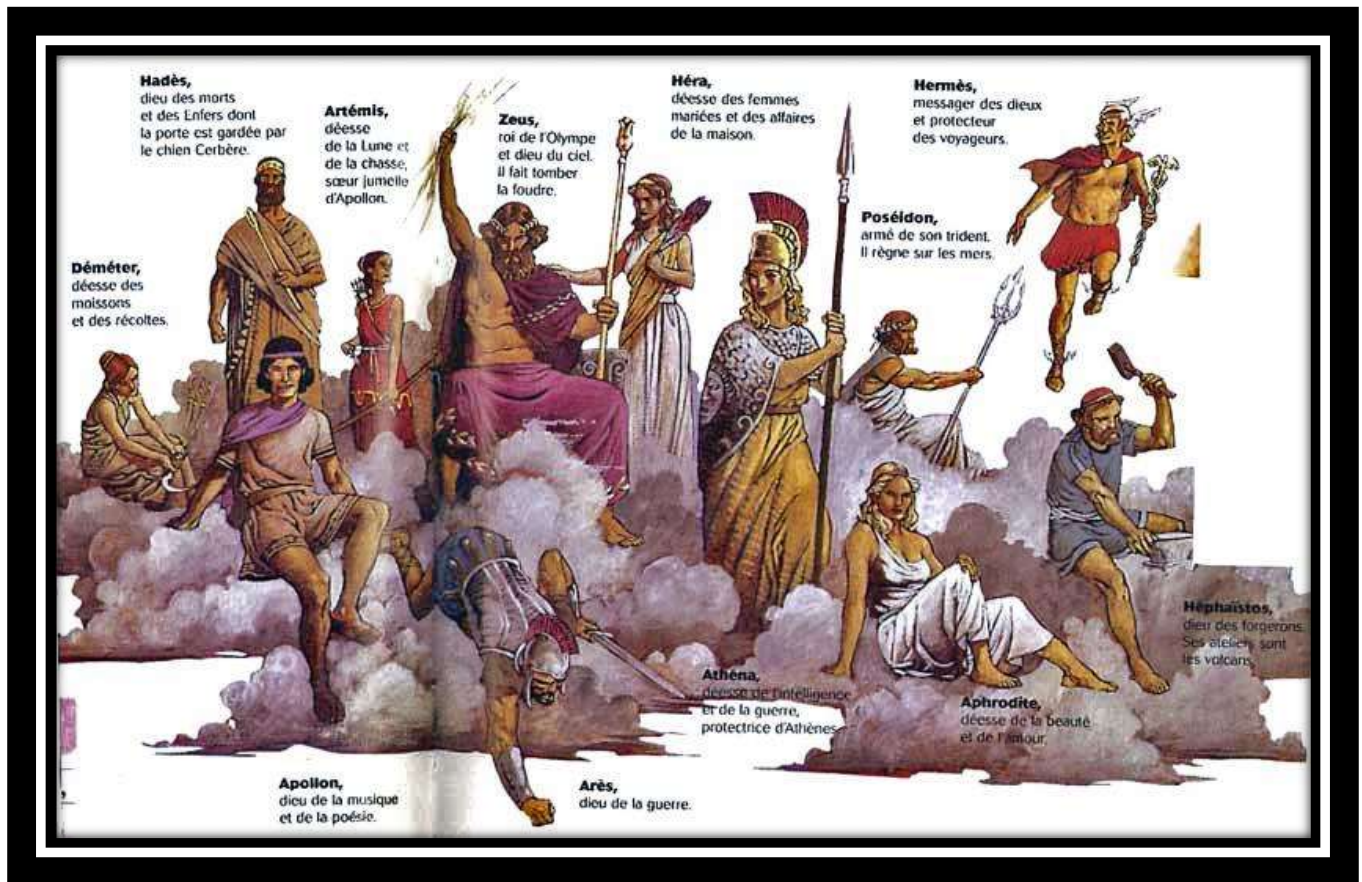
Gouter Retour au calme : C'est un moment de rassemblement ritualisé, il se veut comme le repas du midi être un moment convivial.

Les animateurs regroupent les enfants en cercle et leur proposent chants ou petits jeux, bilan de la journée. Ils annoncent les grandes lignes du lendemain.

Restitution : C'est un temps libre autour de petits jeux qui permet aux enfants d'attendre sereinement ses parents.

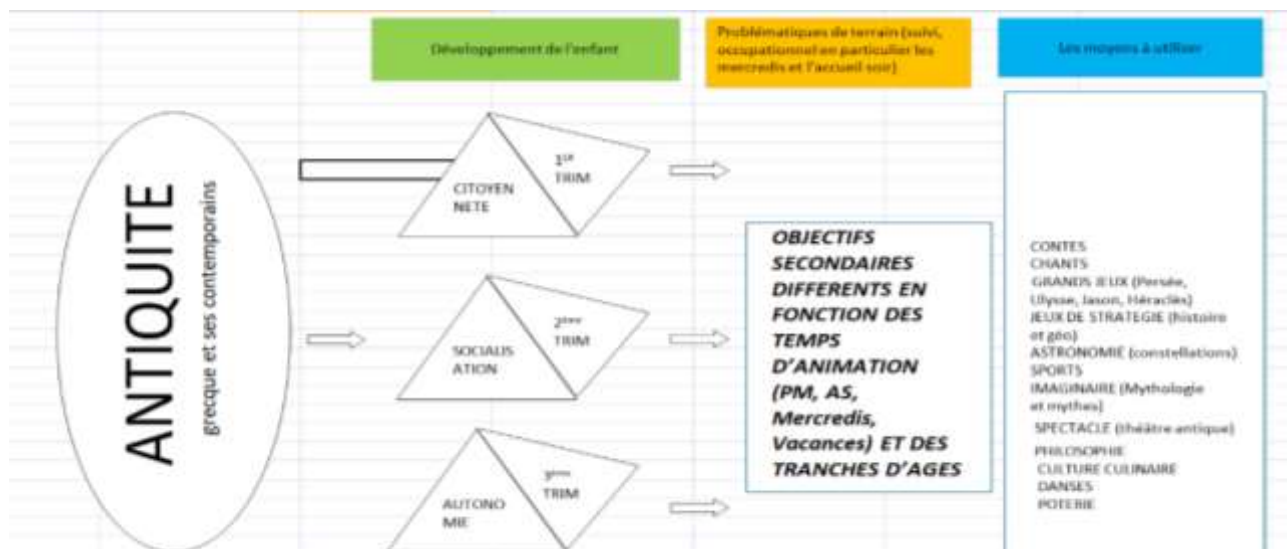
L'animateur informe le directeur d'éventuels retours à faire aux parents, il prend soin des enfants en ayant une attitude d'ouverture.

Activités 2023 (objectifs, moyens, mise en œuvre, évaluation)



LE PROJET DANS SES GRANDES LIGNES

Les projets émis sur les temps périscolaires s'orientent bien malgré eux vers une dimension occupationnelle. Pour pallier cela, nous avons mis en place depuis 2 ans des thématiques qui permettent de faire du lien entre les enfants, l'école et les différents temps périscolaires Pause méridienne, accueil Soirs et Mercredis.



De SEPTEMBRE 2022 à juin 2023

Les accueils de la pause méridienne, les mercredis seront empreints de sensibilisation à l'Antiquité grecque

La quinzaine de l'Enfance 2023

Afin d'œuvrer au mieux dans le domaine de la coéducation et de la parentalité, la commune met en place des journées de rencontres et d'échanges sous la forme suivante



Quinzaine de l'enfance et des familles du 09 au 24 juin

Les acteurs de l'enfance et jeunesse se mobilisent pour faire découvrir toutes les activités proposées aux familles à l'occasion d'un temps fort qui viendra clôturer l'année scolaire.

Vendredi 09 juin : Vernissage de l'exposition du voyage à Dublin des ados de l'atelier

Samedi 10 juin : Gala des ados et portes ouvertes Passerelle

Du lundi 12 au vendredi 16 juin : Accueil du soir ouvert aux parents au centre de loisirs et à la crèche.

Vendredi 16 juin : Spectacle de fin d'année de l'école au Théâtre de Verdure

Samedi 17 juin : journée de l'enfance et Kermesse (voir programme plus bas)

De 9h à 13h

- Démonstrations des activités suivies
- Animations et ateliers parents & enfants
- Point infos CAF et Centre de Loisirs

A partir de 12h30

Kermesse par l'association Fête des Mômes

Mercredi 21 juin : tournois d'awalé

Avec création des jeux par les enfants du centre à lors d'ateliers à la médiathèque les mercredis

"Concert en famille à l'occasion de la fête de la musique à partir de 15h.

Vendredi 23 juin : Boum des CM2 à la salle des fêtes

Samedi 24 juin : Spectacle de fin d'année enfants et ados de l'atelier théâtre

Et soirée jeux à la médiathèque

SAMEDI 17 JUIN
de 9h à 12h30

Des activités parents-enfants !
Crèche, médiathèque, centre de loisirs,
venez rencontrer et échanger avec les
intervenants de l'enfance et jeunesse

**Au programme tout au long de la
matinée :**
Démonstrations des activités suivies (danse,
cirque, capoeira et arts plastiques)
Jeux de stratégie et grands jeux en bois
dans les jardins de la médiathèque
Joutes à l'épée dans la cour d'école
Atelier de recyclage avec fabrication en
papier mâché
Visite de la maternelle pour les enfants de la
crèche à 9h30, 10h et 10h30
Point info animation, venez découvrir
le projet pédagogique et les activités du
quotidien.
Point Info CAF, droit et aides aux familles
Activité jardinage au jardin pédagogique

A partir de 9h accueil des parents
autour d'un café

9h30 : Rencontres familles à la crèche,
découverte des lieux pour les futurs inscrits
et ateliers parents/enfants

9h45 : Atelier Danse avec Aurélie Richicci

10h : Escape Game (l'École de l'Olivier)

10h et 11h : Déambulation cirque avec
Mus'en scène

10h45 : Capoeira avec Dinho

11h et 12h30 : Match de Trollball
parents et enfants

à partir de 12h30 - Kermesse
par l'association Fête des Mômes

Samedi 17 juin

Journée de l'enfance et des familles

Des activités parents-enfants ! Crèche, médiathèque, centre de loisirs, venez rencontrer les intervenants de l'enfance et jeunesse et échanger à l'occasion d'un moment festif et convivial.

Au programme tout au long de la matinée :

- Démonstrations des activités suivies (danse, Cirque, Capoeira et Art Plastique)
- Jeux de stratégie et grands jeux en bois dans les jardins de la médiathèque
- Joutes à l'épée dans la cour d'école
- Atelier de recyclage avec fabrication en papier mâché
- Visite de la maternelle pour les enfants de la crèche à 9h30, 10h00 et 10h30
- Point info animation : venez découvrir le projet pédagogique et les activités du quotidien.
- Point Info CAF : droit et aides aux familles
- Activité jardinage au jardin pédagogique

Programme des animations

A partir de 9h accueil des parents autour d'un café

09h30 : Rencontres famille à la crèche - découverte des lieux pour les futurs inscrits et ateliers parents/enfants.

9h45 : Atelier Danse avec Aurélie Richicci

10h : Escape Game (l'École de l'Olivier)

10h et 11h : Déambulation cirque avec Mus'en scène

10h45 : Capoeira avec Dinho

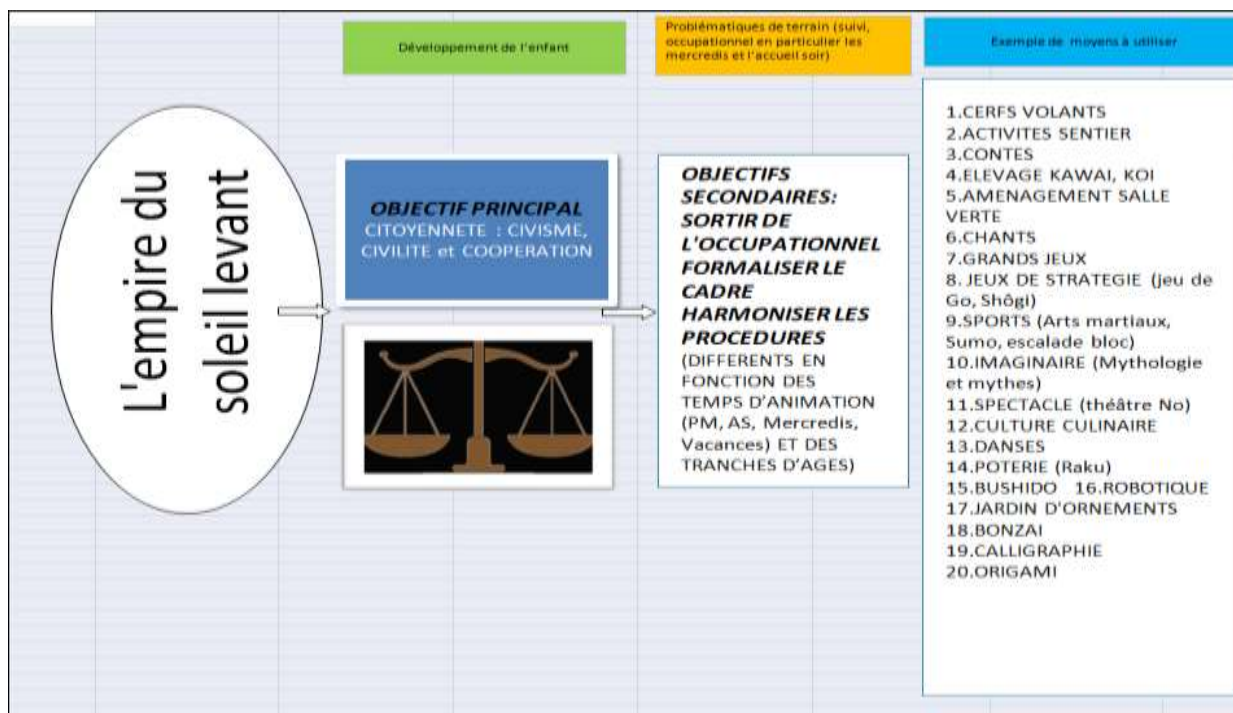
A partir de 11h30 : pique-nique parents de la crèche

11h et 12h30 : match de Trollball parents et enfants

Puis rendez-vous à partir de 12h30 pour la kermesse organisée par l'Association " Fête des mômes" avec des jeux géants, stands de maquillage et de gourmandises.

De SEPTEMBRE 2023 à juin 2024

Les accueils de la pause méridienne et les mercredis seront empreints de sensibilisation à l'empire du soleil levant (Le Japon).



Projets d'animation et d'activités

Les animateurs recensent leurs projets d'animation et d'activité dans un classeur afin de faciliter la communication entre eux

*** Inscriptions requises (un minimum de 8 inscrits est nécessaire à la réalisation des activités)**

Les mercredis

En préambule, la pratique de certains sports est soumise à réglementation spécifique et est régie par un cadre réglementaire général défini par l'article R227-13 du Code de l'Action Sociale et des Fiche thématique Familles (CASF).

Football (6 à 10 ans) : Entraînement comme les pros et jeux

Ski : Perfectionnement et passage de niveaux, luge et jeux

Arts Martiaux (3 à 10 ans) : Initiation aux techniques de différents arts martiaux

Sortie sur le sentier (Zen le chantier)

L'accueil du soir

Cirque : Apprentissage des techniques circassiennes

Danse : Eveil à la pratique de l'expression corporelle

Capoeira : Initiation aux arts martiaux et à l'environnement culturel de la capoeira

Arts plastiques : Initiation aux techniques picturales et de sculpture

Cuisine : Préparation de « petits plats » à emporter

Multisports : Pratique de diverses activités physiques / Stage sportif

Nature : Création d'un potager, observation des biotopes, élevages

Jeux de table : Initiation aux échecs et à d'autres jeux de société

Espace libre jeux en autonomie et activités diverses pour les petits

La pause méridienne

Football : Partie de foot

Jeu de société et de cartes : duel et tournoi de cartes et apprentissages de divers jeux de société

Balade : Sortie de l'école et découverte du village

Grands jeux

Jardin pédagogique

Projet sentier (en cours)

Escape Games

Jeux de rôle : Initiation aux cultures de l'imaginaire

L'évaluation

L'évaluation des animateurs, des stagiaires se fait pour :

- Les stagiaires (bilan de fin de semaine)
- Les animateurs permanents (bilan de fin de semaine et entretien annuel)

L'évaluation des projets

- Les animateurs évaluent les actions menées avec les participants par le biais de cercle de paroles, de votes.
- Une réunion hebdomadaire permet de déterminer si les objectifs ont été atteints (voir Fiche en annexe)
- Chaque projet a ses propres critères et indicateurs (voir les annexes)

L'évaluation de la satisfaction des participants, des familles, de l'organisateur

- Elle n'est pour l'instant prise en compte que par les retours que l'on peut nous faire
- Une enquête de satisfaction sera menée auprès des enfants et des familles brocois

Communication vers les familles

Les familles sont tenues informées par téléphone, SMS ou email. Un tableau d'informations est à la disposition des parents afin de connaître planning, dispositions à prendre, changements de dernière minute. Le directeur se tient à leur disposition durant les temps d'accueil et peut être joint par téléphone à tout moment de la journée. Un arbre pédagogique devrait prochainement prendre racine

près du sas d'accueil des enfants et ainsi informer les familles sur les intentions éducatives de l'Accueil de loisirs.

Le directeur ou l'assistante sanitaire contactent les familles par téléphone en cas d'accident, de maladie ou de faits graves qu'il faut signaler urgemment.

L'accueil de l'enfant en situation de handicap

Afin d'accueillir au mieux les enfants en situation de handicap, des rencontres avec les familles seront organisées pour réaliser ensemble un protocole d'accueil (voir PAESH).

Des outils adaptés seront développés par l'équipe pour permettre à l'enfant d'être inclus dans le groupe et de profiter au mieux de ses loisirs.

Les animateurs ayant pris connaissance de ce protocole, le mettront en œuvre dans les temps clé de l'enfant (Accueil, temps informels) qui ne sont pas réellement menés et aménageront l'espace pour que l'enfant s'y sente bien, les activités quant à elles seront toujours pensées pour que l'enfant ne subisse pas ou peu son handicap.

La passerelle « un dispositif particulier en direction des 11-13 ans »

Cette extension de l'Accueil de loisirs permet d'accueillir les enfants sur des temps autres que ceux d'une structure classique. La passerelle est un lien, un fil conducteur de la préadolescence.

La Passerelle ouvre ses portes le vendredi de 18h30 à 21h00 et le samedi de 16h00 à 18h00 une fois tous les quinze jours. Une activité particulière peut amener une modification d'horaires en cas de soirée à thème ou de sorties.

Les objectifs suivants y sont mis en avant pour le bien vivre ensemble

CITOYENNETE : BASSIN DE VIE COMME ESPACE D'INTERACTION

Favoriser l'expression des jeunes

Encourager l'émancipation, l'autonomie et tendre vers la responsabilisation

Développer la coopération, l'entraide, la solidarité, le partage, la vie en collectivité

Favoriser l'implication dans la vie locale. Favoriser le bénévolat et le volontariat

Permettre aux jeunes d'affirmer leur personnalité et leur esprit critique

LA SOCIALISATION ET LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Favoriser la mixité

Favoriser l'ouverture aux autres et la mobilité des jeunes

Favoriser les liens intergénérationnels et créer du lien social

L'accompagnement dans l'adolescence et le vivre ensemble

Favoriser la créativité des jeunes

Favoriser l'accès à tous et pour tous aux activités (culturelles, sportives et artistiques)

Respecter et prendre en compte les besoins et attentes des jeunes



Les annexes

En annexe sont répertoriés :

Différents projets liés à la période du périscolaire (Projets d'animation ou structurels)

Les déclarations SDJES

Le règlement intérieur

Le Protocole d'Accueil de l'Enfant en Situation de Handicap

Une fiche d'évaluation hebdomadaire

Evaluation Hebdomadaire				
Activité : Exemple				
	Red	Orange	Yellow	Green
Critère 1	<input checked="" type="checkbox"/>			
Critère 2		<input checked="" type="checkbox"/>		

Le nbre d'enfants prévus participe
Les règles ont été suivies

Critère 3		<input checked="" type="checkbox"/>		La courbe d'intensité est respectée
	Activité :			
Critère 1				
Critère 2				
Critère 3				
	Activité :			
Critère 1				
Critère 2				
Critère 3				

[Archives\Protocole AESH\Paesh.docx](#)